



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE</b>	<b>5</b>
Les membres du syndicat	5
Les membres associés du syndicat	5
Les élus	6
La vie institutionnelle du syndicat	6
<b>LE PROJET D'AMÉNAGEMENT TRÈS HAUT DÉBIT DE L'EURE- ET- LOIR</b>	<b>7</b>
L'amélioration du réseau ADSL/VDSL	9
La fibre optique à l'abonné (FttH)	9
La collecte et les raccordements entreprises (FttO)	10
La boucle locale radio	10
L'internet par satellite	10
<b>LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT TRÈS HAUT DÉBIT MIS EN OEUVRE PAR EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE</b>	<b>11</b>
Le financement du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	11
Le financement de l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit	11
Le financement du Conseil régional du Centre-Val de Loire	11
Le financement des communautés de communes et d'agglomération	12
Le financement de l'Union Européenne	12
Le financement du Conseil départemental de l'Eure et du Conseil régional de Normandie	12
<b>LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET</b>	<b>13</b>
Conception-réalisation du réseau	13
La DSP affermage	13
<b>L'AVANCÉE DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT EN 2017</b>	<b>15</b>
Les opérations de montée en débit FttN	15
L'opticalisation des NRA	16
La fibre optique à l'abonné (FttH)	16
La collecte et la fibre optique pour les entreprises (FttO)	21
Le satellite	22
<b>LES AUTRES ACTIONS D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE</b>	<b>23</b>
Eure&Link	23
L'ENT Beneylu School	24
La communication	24
Bilan financier de 2017	25
Fonctionnement	25
Investissement	25



# PRÉSENTATION

Selon ses statuts, dont la dernière version a été approuvée par arrêté préfectoral du 29 mai 2015, le syndicat mixte ouvert (SMO) Eure-et-Loir Numérique a pour objet, au sens de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'attention de tous les Euréliens.

Il peut également exercer, à la condition que l'organe délibérant de l'un de ses membres le sollicite, la compétence en matière d'élaboration et d'actualisation du schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévue à l'article L.1425-2 du code général des collectivités territoriales.

5

## LES MEMBRES DU SYNDICAT

Les membres du syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique sont en 2017 :

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

La Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France

La Communauté de communes du Grand Châteaudun

La Communauté de communes Cœur de Beauce

La Communauté de communes Entre Beauce et Perche

La Communauté de communes du Perche

La Communauté de communes Terres de Perche

La Communauté de communes du Bonnevalais

La Communauté de communes des Forêts du Perche

La Communauté de communes du Pays Houdanais

## LES MEMBRES ASSOCIÉS DU SYNDICAT

La Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

Le Syndicat Énergie Eure-et-Loir

L'Association des Maires et Présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir



## LES ÉLUS DU CONSEIL SYNDICAL

En 2017, suite aux modifications des périmètres intercommunaux, le Conseil syndical est composé de 53 membres titulaires et d'autant de suppléants :

- 10 délégués représentant le Conseil départemental d'Eure-et-Loir
- 5 délégués représentant le Conseil régional du Centre-Val de Loir
- 38 délégués représentant les EPCI

Suite au renouvellement des délégués représentant les nouvelles intercommunalités créées au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les membres du Bureau sont :

- **Jacques LEMARE**, Président, délégué du Département
- **Albéric de MONTGOLFIER**, Vice-président, délégué du Département, jusqu'à sa démission
- **Gérard SOURISSEAU**, Vice-président, délégué du Département, à compter du Conseil syndical du 19 décembre 2017
- **Harold HUWART**, Vice-président, délégué de la Région
- **Jean-Louis BAUDRON**, Vice-président, délégué des EPCI
- **Luc LAMIRAULT**, Délégué du Département
- **Stéphane LEMOINE**, Délégué du Département
- **Rémi MARTIAL**, Délégué du Département
- **Xavier NICOLAS**, Délégué de la Région
- **John BILLARD**, Délégué des EPCI
- **Olivier LECOMTE**, Délégué des EPCI
- **Jean-Paul MALLET**, Délégué des EPCI
- **Patrick RIEHL**, Délégué des EPCI

## LA VIE INSTITUTIONNELLE DU SYNDICAT

En 2017, le Conseil syndical s'est réuni à 4 reprises : le 30 janvier, le 23 mai, le 15 novembre et le 19 décembre.

Le Bureau s'est réuni le 30 janvier, le 17 mars, le 19 avril, le 23 mai, le 15 novembre et le 19 décembre.

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet, ambitieux, bénéficie à tout le territoire départemental.

À fin 2020, les objectifs du SDTAN (schéma directeur territorial d'aménagement numérique) d'Eure-et-Loir sont les suivants:

- 78 % de Fibre à l'Abonné (FttH) déployée d'ici à 2022 (y compris l'initiative privée)
- 8 % de Montée en Débit ADSL déployée parmi les 22 % de foyers restant
- 4 % de locaux couverts par les technologies complémentaires Boucle Locale Radio et Satellite, du fait de débits ADSL inférieurs à 10 Mbit/s.

**Caractéristiques du programme de 145 M€ sur 2013-2020 assuré par Eure-et-Loir Numérique :**

## **Concernant la desserte FttH (97,01 M€) -> Fibre à l'abonné**

- Près de 98 500 locaux couverts
- 215 zones PM desservies

## **Concernant la desserte FttN (20,5 M€) -> Montée en débit ADSL**

- Plus de 15 900 lignes traitées,
- 117 sites PRM desservis en fibre optique,

## **Concernant l'opticalisation de 15 NRA ZO (3,36 M€)**

- Plus de 2 300 lignes téléphoniques améliorées

## **Concernant la collecte primaire (9 M€) :**

- La collecte des NRO dans le cadre de la desserte FttH
- La collecte de 6 NRA non-opticalisés

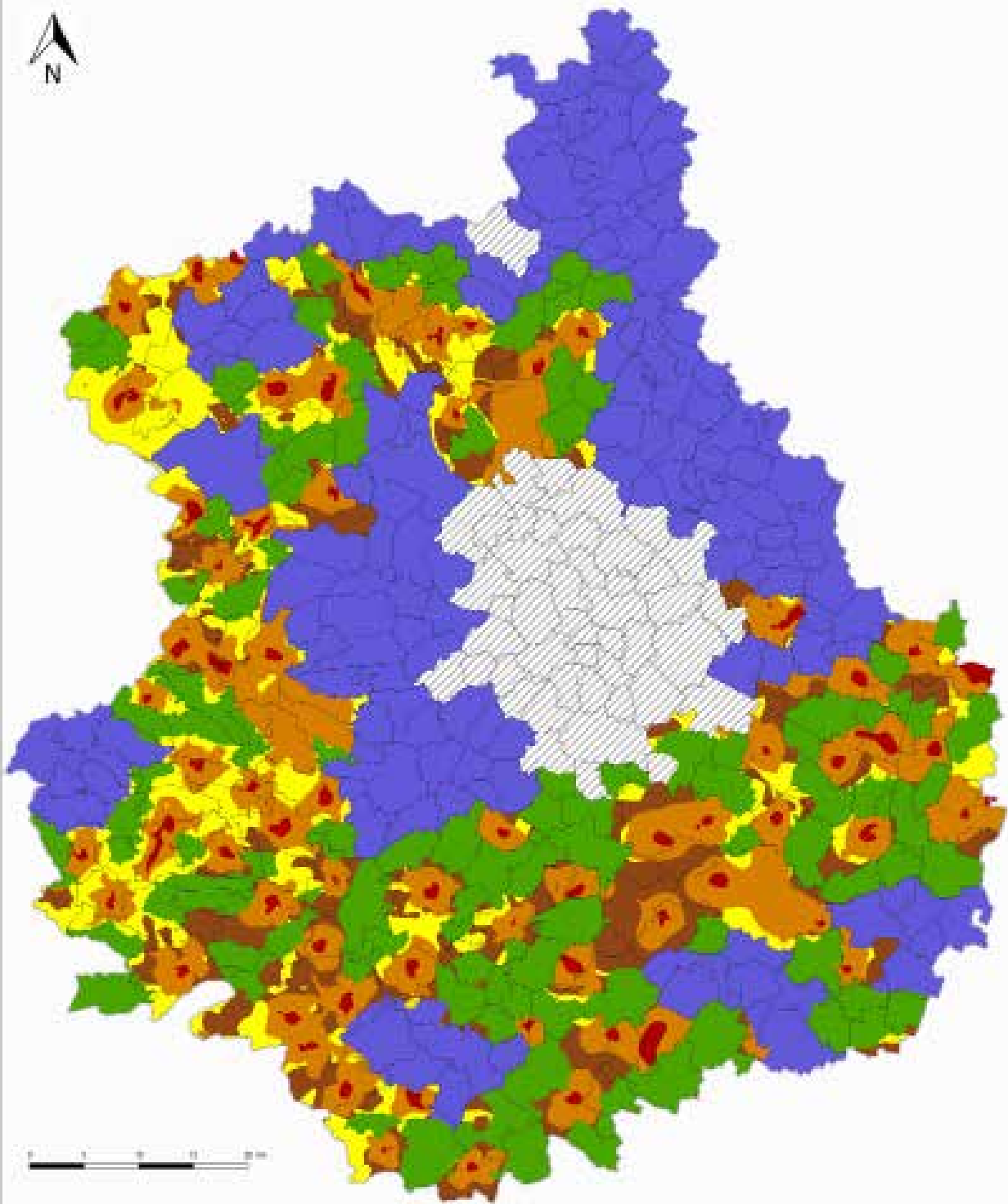
## **Concernant l'extension de collecte / FttO (6 M€) -> Fibre optique pour les entreprises**

## **Concernant la BLR (0,55 M€) -> Boucle Locale Radio**

- 6 nouveaux points hauts BLR
- Modernisation des 60 stations de base existantes

## **Concernant l'internet par satellite pour les abonnés les plus isolés**

- 1 000 foyers éligibles à la subvention du kit satellite



**DÉPLOIEMENT  
HDVTHD  
EN EURE-ET-LOIR**



**Zones FTTH (fibre à l'abonné)**



**Zones de montée en débit**



**Débits internet**

Moins de 0 Mbit/s

De 0 à 30 Mbit/s

>30 Mbit/s et plus

**Zone BLR (boucle locale radio)**



**Zones d'initiatives privées**



Source : © Eure-et-Loir Numérique, 06/2018





## AMÉLIORATION DU RÉSEAU ADSL/VDSL

L'ADSL permet d'accéder à Internet Haut Débit par la ligne téléphonique reliant le domicile ou l'entreprise au central téléphonique (NRA). Les débits peuvent aller jusqu'à 20 Mbits/s, voir 80 Mbit/s dans certaines conditions (VDSL) et l'offre triple-play est disponible, sous réserve de la présence d'un opérateur dans le central possédant des équipements proposant ce type d'offre.

### Les montées en débit (FttN)

Une montée en débit consiste à créer une collecte fibre optique depuis un nœud de raccordement abonnés (NRA) du réseau téléphonique jusqu'à une nouvelle armoire dans laquelle sont raccordées les lignes téléphoniques existantes. Cela permet de réduire la longueur des lignes téléphoniques en cuivre et d'augmenter considérablement les débits Internet des abonnés raccordés à la nouvelle armoire.

La technologie VDSL, qui est présente systématiquement dans les opérations de montée en débit, permet d'atteindre des débits de 30 Mbits/s et plus pour les lignes d'une longueur inférieure à 1 kilomètre depuis la nouvelle armoire de montée en débit.

117 opérations de montée en débit ont été programmées sur le département d'Eure-et-Loir, devant bénéficier à 15 900 abonnés pour un investissement de plus de 20 M€.

### L'opticalisation des NRA

Afin d'améliorer le débit Internet et la qualité de la connexion pour les abonnés raccordés aux 16 NRA ZO (nœud de raccordement abonnés – zone d'ombre) installés entre 2008 et 2010, Eure-et-Loir Numérique apporte une collecte optique jusqu'à 16 de ces NRA ZO (le 17<sup>e</sup> étant opticalisé directement par Orange).

Avec la collecte fibre optique, les opérateurs ont la possibilité d'équiper en VDSL le NRA ZO.

L'opticalisation des 16 NRA ZO du département doit bénéficier à 2 300 abonnés pour un coût de 3,36 M€.

En 2015, un accord a été passé avec Orange pour qu'Eure-et-Loir Numérique réalise la collecte optique de 6 NRA d'Orange, dont 5 nécessaires pour des opérations de montée en débit.

## LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ (FTTH)

La Fibre optique à l'abonné sera déployée, d'ici fin 2020, sur 78 % du territoire eurélien, dont 35 % par l'initiative privée (ORANGE et CMIN).

La fibre optique à l'abonné (FttH) relie un point de concentration (nœud de raccordement optique - NRO) à chaque appartement, maison ou local professionnel au moyen de fibre optique, dont une partie est mutualisée (les derniers mètres de fibre optique entre la rue et l'intérieur du logement ou de l'entreprise sont posés lorsque l'habitant souscrit à un abonnement fibre).



Ses avantages :

- les débits sont très élevés, voire illimités (100 Mbits/s au minimum),
- les débits sont similaires en réception et en émission,
- la fibre couvre de nouveaux usages numériques (télétravail, télémédecine, domotique...) et des usages simultanés (télécharger un film à partir d'une offre légale et regarder la télévision en haute définition).

98 500 locaux doivent être raccordables en fibre optique à l'abonné par Eure-et-Loir Numérique d'ici fin 2019, pour un investissement de plus de 97 M€.

## **LA COLLECTE ET LES RACCORDEMENTS ENTREPRISES (FTTO)**

10 Afin de connecter l'ensemble du territoire et de permettre au plus grand nombre d'entreprises et d'équipements publics de bénéficier de la fibre optique, un réseau de collecte de 800 km doit être construit par Eure-et-Loir Numérique. Ce réseau de collecte maillera les principales villes du périmètre du syndicat et sera utile pour le déploiement du réseau FttH. Il permettra l'amélioration des débits sur le réseau ADSL et le raccordement des entreprises (FttO). Ce réseau est à la fois souterrain et aérien (pose sur les poteaux électriques notamment).

Le réseau de collecte sera complété par le déploiement de la fibre optique dans une soixantaine de zones d'activités (FttO) pour favoriser le développement économique du territoire, ainsi que pour raccorder des entreprises ou sites publics situés à proximité.

Les 800 km de collecte à réaliser représentent un investissement de près de 20 M€.

## **LA BOUCLE LOCALE RADIO**

La Boucle Locale Radio (BLR) désigne les infrastructures de télécommunications Haut Débit par des ondes hertziennes. Elle permet, via des antennes installées sur des points hauts, de diffuser un signal internet à des habitations équipées d'antennes spécifiques sur leur toit. Les débits attendus sont de l'ordre de 12 Mbits/s, et sont relativement symétriques. Les points hauts sont reliés au réseau fibre optique lorsqu'ils desservent un grand nombre d'abonnés.

60 points hauts BLR existants sont modernisés et 6 autres ont été créés, pour un investissement d'environ 550 000 €.

## **L'INTERNET PAR SATELLITE**

Pour les habitants et les entreprises les plus isolés, qui sont situés à un endroit où il n'est pas possible d'apporter dans un délai et/ou un coût acceptable une meilleure solution technologique, il est proposé de recourir à la solution du satellite. Le satellite permet de bénéficier de débits jusqu'à 20 Mbit/s, mais avec une quantité de données échangées limitée mensuellement.

1000 foyers sont éligibles au financement, par Eure-et-Loir Numérique, de l'acquisition et de l'installation de l'antenne satellite, pour un investissement de 600 000 €.

# LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT THD

## LE FINANCEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR

Par avenant à la convention-cadre de financement du schéma départemental territorial d'aménagement numérique de décembre 2013, **le Conseil départemental d'Eure-et-Loir** s'est engagé en 2017 à porter son financement à **43,65 M€** sur la période 2013 - 2020, soit 30 % du programme d'investissement initial de 145 M€.

Cette augmentation correspond essentiellement à l'extension du périmètre d'intervention d'Eure-et-Loir Numérique sur la Communauté de communes Entre Beauce & Perche.

## LE FINANCEMENT DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE THD

La 1<sup>re</sup> partie du programme de déploiement d'Eure-et-Loir Numérique (montées en débit, collecte des NRA-ZO et NRA, FttO, le satellite, une moitié du FttH) bénéficie d'un financement de **l'État au titre du Plan France Très Haut Débit**.

La convention de financement signée en septembre 2016 avec la Caisse des Dépôts prévoit une subvention d'un montant maximal de **30,23 M€**, y compris pour les raccordements terminaux qui ne sont pas inclus dans l'enveloppe de 145 M€.

En janvier 2017, Eure-et-Loir Numérique a déposé auprès de l'État une demande de financement pour la 2<sup>de</sup> tranche du programme 2013 - 2020, correspondant au reste des déploiements FttH, y compris sur la Communauté de communes Entre Beauce & Perche.

Dans ce cadre, Eure-et-Loir Numérique a été auditionné par le Comité de concertation du Plan France Très Haut Débit en mars 2017. L'instruction du dossier se poursuit et devrait aboutir début 2018.

## LE FINANCEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Par délibération du 15 septembre 2017, le **Conseil régional du Centre-Val de Loire** s'est engagé à porter son financement au programme de déploiement THD 2013 - 2022 à **30,5 M€**, afin de prendre en compte l'extension du périmètre d'intervention d'Eure-et-Loir Numérique sur la Communauté de communes Entre Beauce & Perche.



## LE FINANCEMENT DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

Les conventions-cadre pour la période 2013-2022 signées avec l'ensemble des **communautés de communes et d'agglomérations** membres du syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique portent sur 20 % des investissements, soit **un montant total de 29 M€** suite aux avenants signés en 2016 et 2017, pour prendre en compte les déploiements complémentaires décidés en 2016.

## LE FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union Européenne apporte un financement de 355 181 € au titre du FEDER 2007 - 2013 pour l'opticalisation de certains NRA ZO.

Suite à une demande de financement européen du 2 février 2015, le comité de programmation a émis le 29 juin 2017 un avis favorable à une aide prévisionnelle FEDER d'un montant 4 900 000 €, pour un coût éligible de 11 128 482 € HT correspondant à des déploiements FttH sur les plaques des 10 communes les plus peuplées du RIP d'Eure-et-Loir. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE 2014 - 2020 Centre-Val de Loire.

Une demande de financement de 1,66 M€ au titre du FEADER 2014 - 2020 (montées en débit) a été sollicitée en 2015. Son instruction est en cours.

## LE FINANCEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE ET DU CONSEIL RÉGIONAL DE NORMANDIE

Quatre communes de l'Agglo du Pays de Dreux situées dans l'Eure sont aménagées en FttH par Eure-et-Loir Numérique. Dans ce cadre, le Département de l'Eure apporte un financement de 591 761 € et la Région Normandie un financement de 653 950 €.

# LES MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

## CONCEPTION-RÉALISATION DU RÉSEAU

### Le marché de conception-réalisation 2013-2017

Le marché à bons de commande de conception-réalisation n°2013-004 avait été attribué au groupement Axione / Bouygues Énergies & Services le 26 septembre 2013 pour une durée de 4 ans, avec un montant minimum de 10 M€ et un montant maximum de 50 M€.

En application de l'article 35 II 6° du code des marchés publics, un marché de prestations similaires au marché 2013-001 a été attribué au groupement Axione / Bouygues Énergies & Services le 14 mars 2016. Ce marché, dont la date de fin est la même que celle du marché 2013-004, a un montant minimum de 5 M€ et un montant maximum de 25 M€.

### L'accord-cadre de conception-réalisation 2017-2020

Suite à l'autorisation du Conseil syndical, une procédure a été lancée le 25 juin 2016 en vue de l'attribution d'un accord-cadre de conception-réalisation en application de l'article 91 du décret n° 2016-360. La procédure retenue est une procédure concurrentielle avec négociation prévue aux articles 71 et suivants du décret n° 2016-60. L'accord-cadre aura une durée de 4 ans et un montant minimum de 10 M€ et un montant maximum de 60 M€.

Suite à l'appel à candidatures, puis à la phase de remise des offres, cet accord-cadre a été attribué en mars 2017 au groupement Axione / Bouygues Energies & Services.

Entre sa date de notification et le 26 septembre 2017, le périmètre de cet accord-cadre est restreint aux communes d'Auneau, de Loigny-la-Bataille, de Terminiers et de la CC Entre Beauce & Perche. À partir du 26 septembre 2017, il s'applique à tout le périmètre du Syndicat.

## LA DSP AFFERMAGE

### La DSP

La délégation de service public affermage a été attribuée en avril 2014 à la société SFR Collectivités pour une durée de 15 ans. La société dédiée, filiale à 100 % de SFR Collectivités, est Eure-et-Loir THD.

La DSP affermage inclut l'exploitation de l'ensemble des composantes du réseau THD.



## Avenants

Un avenant n° 4 à la convention de DSP d'exploitation du réseau très haut débit d'Eure-et-Loir a été signé le 31 mai 2017 afin de modifier les conditions tarifaires de l'offre de location à la ligne passive (offre FttE) et de l'offre d'hébergement au NRO.

Un avenant n° 5 à cette convention a été signé le 29 décembre 2017 pour modifier la grille de coûts forfaitaires du raccordement FttH, les subventions associées, ainsi que le tarif de location à la ligne FttH passive, et les frais de gestion du raccordement final.

# L'AVANCÉE DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT EN 2017

En 2017, l'ensemble des déploiements réalisés pour le compte d'Eure-et-Loir Numérique l'ont été par le groupement Axione / Bouygues Énergies & Services, et ses sous-traitants.

## LES OPÉRATIONS DE MONTÉE EN DÉBIT FTTH

À la suite des déploiements réalisés en 2015 et 2016, 29 opérations de montée en débit ont été effectuées en 2017, pour un coût de 7,175 M€ HT.

Ces 29 montées en débit ont bénéficié à 3 113 foyers et sont situées sur les communes suivantes :

- Allonnes (CC Cœur de Beauce)
- La Chapelle-Fortin (CC des Forêts du Perche)
- Charbonnières (CC du Perche)
- Crucey-Villages (Agglo du Pays de Dreux)
- Escorpain (Agglo du Pays de Dreux)
- Fontaine-Simon (CC Terres de Perche)
- Fretigny (CC Terres de Perche)
- Gommerville (CC Cœur de Beauce)
- Guillonville (x2) (CC Cœur de Beauce)
- Jaudrais (CC des Forêts du Perche)
- Le Mée (CC du Grand Châteaudun)
- Merouville (CC Cœur de Beauce)
- Moutiers-en-Beauce (CC Cœur de Beauce)
- Neuvy-en-Beauce (CC Cœur de Beauce)
- Nottonville (CC Cœur de Beauce)
- Oinville-Saint-Liphard (CC Cœur de Beauce)
- Ozoir-le-Breuil (CC du Grand Châteaudun)
- Prudemanche (Agglo du Pays de Dreux)
- Rohaire (CC des Forêts du Perche)
- Saint Maur-sur-le-Loir (x2) (CC du Bonnevalais)
- Theuville (CC Cœur de Beauce)
- Thiville (x2) (CC du Grand Châteaudun)
- Unverre (CC du Grand Châteaudun)
- Villampuy (CC du Grand Châteaudun)
- Vitray-en-Beauce (CC du Bonnevalais)
- Ymonville (CC Cœur de Beauce)



*Inauguration de l'armoire de montée en débit sur la commune de Jaudrais*

Les mises en service de ces montées en débit ont donné lieu à l'organisation de réunions publiques pour informer les habitants des modalités pour bénéficier au mieux des améliorations de débit Internet, ainsi que d'inaugurations auxquelles sont invités l'ensemble des cofinanceurs.

Au total, au 31 décembre 2017, ce sont 109 montées en débit qui ont été mises en service sur l'objectif de 117, permettant à plus de 14 200 foyers euréliens de bénéficier d'une augmentation, souvent spectaculaire, de leur débit Internet ADSL / VDSL.



*Réunion publique pour la montée en débit de Vitray-en-Beauce  
le 13 septembre 2017*

## L'OPTICALISATION DES NRA

La collecte optique a été livrée à Orange pour le NRA ZO de Norvilliers-Grandhoux en 2017. Il reste un NRA ZO à traiter en 2018.

## LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ (FTTH)

### Les déploiements FttH

En 2017, les déploiements FttH se sont caractérisés par :

- **NRO de Châteaudun** : la réception de 13 plaques FttH sur les communes de Châteaudun, La Chapelle-du-Noyer et Saint-Denis-les-Ponts en 2017 a permis de rendre raccordables à la fibre optique 4 818 foyers supplémentaires, s'ajoutant à ceux déployés en 2016 (Châteaudun, Jallans) pour atteindre un total de 7 348 foyers et entreprises éligibles à la fibre optique sur ces communes.
- **NRO de Broué** : le NRO de Broué a été réceptionné en 2017 avec 10 plaques FttH sur les communes de Boutigny-Prouais, Cherisy, Goussainville, Abondant, Bû, Sainte Gemme-Moronval et Montreuil. Ces déploiements ont permis de rendre raccordables à la fibre optique 3 412 foyers et entreprises fin 2017.



- 
- **NRO d'Anet** : le NRO d'Anet a été réceptionné en 2017 avec 8 plaques FttH, réparties sur les communes d'Anet, Boncourt, Saussay, Sorel-Moussel et Ézy-sur-Eure. Elles représentent au total 2 810 locaux raccordables à la fibre optique fin 2017
  - **NRO de Nogent-le-Roi** : 4 plaques FttH ont été réceptionnées en 2017 sur les communes de Nogent-le-Roi et Lormaye. En combinaison avec les compléments sur les communes de Chaudon, Bréchamps et une partie de Croisilles et Saint-Laurent-la-Gâtine, 1 647 locaux supplémentaires ont été rendus raccordables à la fibre optique en 2017 sur ces communes pour atteindre un total de 2 411 foyers et entreprises.
  - **NRO de Loigny-la-Bataille** : le NRO de Loigny-la-Bataille a été réceptionné en 2017 avec 3 plaques FttH couvrant les communes d'Orgères-en-Beauce, Loigny-la-Bataille, Terminiers, Cormainville, Fontenay-sur-Conie et Courbehaye. Fin 2017, ce sont 925 locaux qui y étaient raccordables à la fibre optique.
  - **NRO de Maintenon** : la réception de 3 plaques FttH sur les communes de Maintenon et Pierres a permis de porter à 4 742 le nombre total de logements raccordables sur ces communes ainsi que Houx, Chartainvilliers, Yermenonville et Bouglainval, contre 2844 un an auparavant.
  - **NRO de Janville** : 2 plaques ont été réceptionnées sur cette commune en 2017. 421 locaux sont donc raccordables à la fibre optique.
  - **NRO de Nonancourt** : 2 plaques FttH ont été réceptionnées sur la commune de Nonancourt. Combinées avec la poursuite de la complétude des communes précédemment engagées (Saint Lubin-des-Joncherêts, Saint Rémi-sur-Avre, Dampierre-sur-Avre), ce sont plus de 1 120 locaux raccordables supplémentaires en 2017 sur ces communes, pour atteindre un total de 4 622.
  - **NRO de Vernouillet** : 1 plaque FttH a été réceptionnée en 2017, à cheval sur les communes de Vernouillet et Garnay. Fin 2017, en incluant les déploiements complémentaires sur les plaques déjà réceptionnées, ce sont 5 127 locaux de ces 2 communes qui étaient raccordables à la fibre optique, contre 2 426 un an auparavant.
  - **NRO de Bailleau-Armenonville** : 1 plaque FttH a été réceptionnée en 2017, sur la commune historique de Bleury-Saint-Symphorien. Avec les déploiements complémentaires sur les autres plaques FttH, ce sont au total 3 537 locaux qui sont éligibles à la fibre optique fin 2017 sur les communes de Bailleau-Armenonville, Ymeray, Gallardon, Champseru, Umpeau, Écrosnes et Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, soit 777 locaux supplémentaires en un an.
  - **NRO d'Épernon** : la poursuite de la complétude de la couverture, avec plus de 600 locaux supplémentaires raccordables en 2017 a permis d'atteindre un total de 5 629 locaux raccordables (Épernon, Hanches, Gas, Droue-sur-Drouette, Saint Martin-de-Nigelles, Écrosnes).

En parallèle des déploiements, les études détaillées pour l'installation de la fibre optique à l'abonné sur les secteurs de Nogent-le-Rotrou, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Courville-sur-Eure et Illiers-Combray ont été lancées en 2017, avec des démarrages de travaux en fin d'année.

Par ailleurs, le travail de création des adresses ne figurant pas dans la base utilisée par les opérateurs fibre optique (Mediapost) s'est poursuivi en lien avec les mairies concernées.

## Taux de couverture en fibre optique sur les communes du périmètre d'Eure-et-Loir Numérique où les travaux sont entamés

comptes arrêtés au 31 décembre 2017

Communes	Nombre de locaux raccordables à la fibre optique	Taux de couverture FttH*
<b>AGGLO DU PAYS DE DREUX</b>	<b>14735</b>	
Abondant	858	83%
Anet	895	57%
Bérou-la-Mulotière	15	7%
Bû	234	24%
Cherisy	729	77%
Dampierre-sur-Avre	388	94%
Ézy-sur-Eure	534	29%
Garnay	393	91%
La Madeleine-de-Nonancourt	30	
Montreuil	88	32%
Nonancourt	635	46%
Ouerre	14	
Prudemanche	18	16%
Sainte-Gemme-Moronval	286	61%
Saint-Lubin-des-Joncherets	1799	94%
Saint-Rémy-sur-Avre	1732	97%
Saussay	508	89%
Sorel-Moussel	847	86%
Vernouillet	4732	94%
<b>CŒUR DE BEAUCE</b>	<b>1346</b>	
Cormainville	128	86%
Courbehaye	70	79%
Fontenay-sur-Conie	89	92%
Janville	421	45%
Loigny-la-Bataille	84	66%
Lumeau	4	
Orgères-en-Beauce	199	36%
Terminiers	351	70%

\*Le taux de couverture n'est pas indiqué lorsque seul un faible nombre d'habitations en périphérie de la commune est concerné.

Le taux de couverture est calculé à partir d'une estimation INSEE du nombre total de locaux sur la commune qui le sous-estime légèrement (résidences secondaires non comptabilisées, etc.).

<b>GRAND CHÂTEAUDUN</b>	<b>7348</b>	
Châteaudun	5631	77%
Cloyes-les-Trois-Rivières	31	
Donnemain-Saint-Mamès	4	
Jallans	387	100%
La Chapelle-du-Noyer	469	91%
Marboué	1	
Saint-Denis-les-Ponts	825	87%
<b>PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE (périmètre 2017)</b>	<b>16 279</b>	
Auneau-Bleury-St-Symphorien	509	18%
Bailleau-Armenonville	577	87%
Bouglainval	340	91%
Bréchamps	193	90%
Champseru	148	100%
Chartainvilliers	314	99%
Chaudon	791	96%
Coulombs	6	
Croisilles	54	24%
Droue-sur-Drouette	554	93%
Écrosnes	373	99%
Épernon	2876	92%
Houx	364	100%
Gallardon	1543	87%
Gas	362	100%
Hanches	1169	97%
Lormaye	350	91%
Maintenon	1919	82%
Mévoisins	283	93%
Nogent-le-Roi	967	45%
Pierres	1080	75%
Saint-Laurent-la-Gâtine	49	20%
Saint-Martin-de-Nigelles	662	93%
Saint-Piat	7	
Umpeau	149	81%
Villiers-le-Morhier	79	12%

Yermenonville	291	100%
Ymeray	270	91%
<b>PAYS HOUDANAIS</b>	<b>1227</b>	
Boutigny-Prouais	799	92%
Goussainville	428	82%

Les investissements réalisés en 2017 pour la fibre optique à l'abonné (FttH) représentent un montant de 12,76 M€ HT.

Au total, ce sont 41 112 prises FttH qui étaient en affermage commercial au 31 décembre 2017.

### La commercialisation du réseau FttH

En 2017, SFR est resté le seul fournisseur d'accès Internet utilisant le réseau FttH d'Eure-et-Loir Numérique, dans la lignée du co-investissement souscrit en 2014 auprès du délégataire.

Il est rappelé que le réseau d'initiative publique eurélien est un réseau ouvert à tous les opérateurs dans des conditions techniques et financières transparentes et non discriminatoires. Cependant, en 2017, les autres fournisseurs d'accès Internet n'avaient pas décidé d'utiliser ce réseau FttH pour proposer le très haut débit fibre à leurs clients. Dans tous les cas, l'ouverture commerciale par les fournisseurs d'accès Internet ne peut pas intervenir moins de 3 mois après la réception d'une plaque FttH, afin de permettre à tous les opérateurs d'avoir l'information de la mise à disposition du réseau fibre optique.

SFR a donc assuré, début 2017, l'ouverture commerciale des plaques de Vernouillet, puis de Nogent-le-Roi au printemps, de Châteaudun en août 2017, et de Broué (Boutigny-Prouais) en décembre 2017. En parallèle, l'ouverture commerciale des nouvelles plaques sur des NRO antérieurs s'est faite au fil de l'eau tout au long de l'année.

Des réunions publiques d'information à destination des habitants, lors desquelles les représentants de l'ensemble des financeurs du projet sont invités à s'exprimer, ont été organisées un peu avant chaque ouverture commerciale.



Réunion publique sur le FttH à Châteaudun le 19 juin 2017

Au 31 décembre 2017, plus de 7 650 foyers euréliens bénéficiaient chez eux de la fibre optique du réseau d'Eure-et-Loir Numérique après avoir souscrit un abonnement FttH.



*Les réunions publiques, comme ici à Broutigny-Prouais, sur le FttH le 18 octobre 2017, attirent de nombreux habitants*

## LA COLLECTE ET LA FIBRE OPTIQUE POUR LES ENTREPRISES (FTTO)

En 2017, environ 70 km de collecte fibre optique ont été réalisés, hors montées en débit, principalement pour collecter des zones d'activités FttO et poursuivre la collecte entre les NRO (nœuds de raccordement optique) du réseau FttH.

Ce réseau de collecte a ainsi permis de raccorder en fibre optique les 26 zones d'activité suivantes en 2017, s'ajoutant aux 17 zones d'activité de 2016 :

### • **Communauté de communes du Grand Châteaudun**

- La zone d'activité de la Saverie sur la Commune nouvelle d'Arrou
- La zone d'activité d'Arrou
- Le parc d'activité de l'Aigron à Cloyes-les-Trois-Rivières
- La zone d'activité de Saint Séverin à Cloyes-les-Trois-Rivières
- Le parc d'activité des Nouvelles Garennes à Châteaudun
- La zone d'activité de la Varenne Hodier à Donnemain-Saint-Mamès

### • **Communauté de communes du Perche**

- Le parc d'activité de l'Aunay à Nogent-le-Rotrou
- La zone artisanale de Saint-Jean-Pierre-Fixte
- La zone artisanale du Bois de l'Aumone à Nogent-le-Rotrou
- La zone d'activité du Val d'Huisnes à Nogent-le-Rotrou
- La zone d'activité de Luigny

### • **Communauté de communes des Forêts du Perche**

- Le parc d'activité des Boisselières à Lamblore
- Le site La Forêt à Senonches
- La zone d'activité de la Libération à Senonches

- 
- 
- La zone d'activité des Mourgloires à Senonches
  - La zone industrielle du Fossé Rouge à Senonches
  - **Communauté de communes Cœur de Beauce**
  - La zone commerciale du Bois du Loup à Janville
  - La zone d'activité du Boël à Janville
  - La zone d'activité de l'Ermitage à Janville
  - La zone d'activité de la Haute Borne à Toury
  - La zone industrielle de Toury
  - La zone d'activité de Ouarville
  - La zone d'activité le Moulin Geargeot à Voves
  - La zone d'activité du Puiset
  - **Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France**
  - La zone d'activité de Garancières-en-Beauce
  - La zone d'activité de la Pointe à Godeau à Sainville
  - La zone d'activité d'Auneau
  - **Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux**
  - La zone d'activité de la Grand Noue à Châteauneuf-en-Thymerais
  - La zone industrielle de Saint Arnoult à Châteauneuf-en-Thymerais
  - La zone d'activité de la Tisonnière à Garnay
  - La zone d'activité des Vauvettes à Vernouillet
  - La zone d'activité Porte Sud à Vernouillet
  - **Communauté de communes Terres de Perche**
  - La zone d'activité de Meaucé

En 2017, 4 prises en charge du kit satellite (antenne + installation) ont été réalisées par Eure-et-Loir Numérique.

## LE SATELLITE

# LES AUTRES ACTIONS D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE

## EURE & LINK

Co-organisée par Eure-et-Loir Numérique et le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, la troisième édition d'Eure & Link s'est tenue le 21 septembre 2017 à Épernon.

Cette 3<sup>e</sup> édition a fait l'objet d'un profond renouvellement sur le fond et sur la forme.

L'après-midi était plus particulièrement destinée aux élus et représentants des collectivités locales, avec des démonstrations de solutions numériques innovantes et concrètes directement utilisables par les collectivités, sous formes de « pitch » :

- **Vers une citoyenneté 2.0** : présentations d'Agora+ et de Tell my City
- **Les Smartgrids au service de la sobriété énergétique** : présentation de Gédia et de Bouygues Énergies et Services
- **L'intolérable désertification médicale ?** démonstration de Hopi Médical
- **Quelles stratégies locales pour des territoires plus sûrs ?** présentation de Gédicom et d'Orange Cyberdéfense

Cette séquence a été conclue par une intervention de Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État chargé du Numérique auprès du Premier Ministre.



*Intervention de Mounir Mahjoubi,  
Secrétaire d'État chargé du Numérique auprès du Premier Ministre*

© Arnaud Lombard

Le 2<sup>e</sup> temps d'Eure&Link, tourné plus particulièrement vers les entreprises, était destiné à les sensibiliser aux disruptions engendrées par le numérique, sous forme de témoignages d'entrepreneurs, notamment locaux :

- **L'artisanat boosté par le numérique ?** Intervention de VP Agencement et des Compagnons du Devoir et du Tour de France
- **La digitalisation du commerce est une fatalité :** témoignage de Chocolats Marthé et de ChefCook
- **Économie : quel pacte pour la transition numérique ?** Intervention d'Arno Pons de la Digital New Deal Foundation
- **Google, accélération du programme de formation :** intervention de Benoit Loutrel de Google et de la société Sodclair

## L'ENT BENEYLU SCHOOL

Suite à l'expérience réussie au cours de l'année scolaire 2016-2017 où plusieurs centaines de classes élémentaires euréliennes ont adopté l'espace numérique de travail Beneylu School, Eure-et-Loir Numérique a reconduit pour l'année scolaire 2017 - 2018 la prise en charge de la licence de cet outil pour l'ensemble des écoles du département.

## LA COMMUNICATION

Eure-et-Loir Numérique a publié en 2017 deux numéros de sa Lettre d'Infos, en mai et septembre. La publication, sur un format de 4 pages est à destination des 330 maires du département se trouvant sur le périmètre d'action du réseau d'initiative publique. Son but est de les informer des conditions des investissements qui se déroulent sur leurs territoires.

Eure-et-Loir Numérique entretient le site internet <http://www.numerique28.fr>. Cet outil d'information et de communication permet aux habitants d'utiliser notamment la carte interactive pour tester leur éligibilité et pour contacter l'équipe. Les 33 réunions publiques organisées sur le territoire en 2017 permettent d'apporter de l'information aux habitants qui se déplacent nombreux pour y assister, lorsque le très haut débit arrive dans leur commune. Le site internet suit l'activité sur les ouvertures commerciales du FttH et sur les inaugurations d'armoires de MED. Le site a répercuté l'événement Eure&Link.

Eure-et-Loir Numérique dispose d'un compte Twitter actif. Exemple lors de sa participation au congrès des maires de France, avec la visite de Jean-Michel Blanquer sur le stand d'Eure-et-Loir Numérique :





# BILAN FINANCIER DE 2017

## FONCTIONNEMENT

En 2017, les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 1 055 546 €, ont été les suivantes :

- les charges à caractère général et de gestion courante : 201 153 €
- les charges de personnel : 382 560 €
- les charges financières : 160 905 €
- les dotations aux amortissements : 300 068 €
- les charges exceptionnelles : 10 860 €

Les recettes de fonctionnement ont totalisé 1 224 684 € et ont été constituées par :

- les dotations des membres du syndicat pour 388 770 €
- la redevance du délégataire : 393 953 €
- la quote-part des subventions des investissements transférées au compte de résultat : 245 243 €
- les autres produits : 196 710 €

Avec le résultat reporté de 654 605 €, le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de 823 743 €.

## INVESTISSEMENT

Parmi les dépenses d'investissement, les travaux de fibre optique à l'abonné ont représenté en 2017 une proportion plus importante par rapport aux travaux de montée en débit et surtout de collecte fibre optique. 2017 a également vu une augmentation des subventions versées au délégataire pour les raccordements des utilisateurs finaux. En 2017, ce sont 19 717 717 € qui ont été investis, soit un montant similaire à celui de 2016.

Les recettes d'investissement se montent en 2017 à 19 161 311 €, correspondant :

• **aux versements des financeurs publics :**

- le Conseil départemental d'Eure-et-Loir : 2 500 000 €
- la Région Centre-Val de Loire : 2 820 000 €
- l'État (Plan France Très Haut Débit) : 6 842 352 €
- l'Union Européenne (FEDER) : 3 326 000 €
- les EPCI : 1 877 032 € (dont 1 000 000 € de la CC Entre Beauce et Perche et 500 000 € de la CC Cœur de Beauce)
- la Région Normandie : 95 770 €

• **au recours à l'emprunt pour 1 500 000 €**

Avec le résultat reporté de 1 555 143 €, le solde d'exécution de la section d'investissement est de 1 098 737 €.



# EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE

## L'équipe

- Benoit DEY, directeur
- Christina VAZ, responsable administrative et financière
- Audrey RUBIO, assistante de direction par intérim
- Benoît LEFEVRE, chef de projet déploiement
- Morgane CHARTRAIN, technicienne des systèmes d'information géographique
- Frédéric MARNEUR, chargé de déploiement complémentaire fibre
- Jule BECQUET, chargé d'animation numérique
- Laure HINCKEL, chargée de communication

## Le siège social

HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
1 place Châtelet  
CS 70 403  
28008 CHARTRES Cedex  
Tél. : 02 37 88 08 74  
Fax : 02 37 23 59 44  
Courriel : [accueil@numerique28.fr](mailto:accueil@numerique28.fr)

## Le lieu d'activité

11 rue du Cardinal Pie  
28000 CHARTRES

**RETROUVEZ-NOUS  
SUR NOTRE SITE INTERNET**

[www.numerique28.fr](http://www.numerique28.fr)



Suivez-nous sur  
**twitter**  
@numerique28

Édition - Composition : Laure Hinckel  
Impression : Conseil départemental

# L'AMÉNAGEMENT TRÈS HAUT DÉBIT DE L'EURE-ET-LOIR EST FINANCÉ PAR



France  
**Très Haut Débit**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

